



Juin 2021

LE CADRAN SOLAIRE

Ex-site du CRSSA

Info projet

À la Tronche, à côté des grands sites universitaires métropolitains et du Centre Hospitalier Universitaire (CHU), le projet urbain du Cadran Solaire porté par Grenoble-Alpes Métropole et la Ville de La Tronche répondra aux besoins de logements familiaux et étudiants, de locaux universitaires et apportera de nouveaux espaces verts publics.



Avenue des Maquis du Grésivaudan
- La Tronche



Vue d'ambiance à l'intérieur du site après travaux. Au fond, les guérites conservées.



Vue sur l'ancien site du CRSSA, avenue des Maquis du Grésivaudan.

Le projet du Cadran Solaire



UNE OPPORTUNITÉ POUR LA VILLE DE LA TRONCHE

La Métropole et la Ville de La Tronche ont fait le choix de maîtriser l'aménagement de l'ancien site du Centre de Recherches du Service de Santé des Armées (CRSSA). Déclaré d'intérêt métropolitain en 2015, le projet d'aménagement est ainsi piloté par Grenoble-Alpes Métropole, en lien étroit avec la Ville de La Tronche, l'Université Grenoble Alpes, le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) et l'État.

Ce projet, idéalement situé dans la ville, devient dès lors une formidable opportunité pour les Tronchoises et les Tronchois de bénéficier de nouveaux espaces verts publics, de locaux municipaux et de répondre en partie aux besoins de logements en accession et sociaux. Il permet en outre de maintenir et développer les activités universitaires et de recherche liées au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) par la création de laboratoires, de logements étudiants et d'un hôtel d'entreprises.

Les chantiers viennent de démarrer. Il s'agit de la déconstruction des bâtiments non conservés, et le chantier de l'association Habitat et Humanisme consistant à réhabiliter une partie du bâtiment portant l'emblématique cadran solaire en une pension de familles de 23 logements.

Cette réhabilitation marque le début de l'aménagement qui devrait s'achever en 2025.



Christophe Ferrari,
Président de
Grenoble-Alpes Métropole



Bertrand Spindler,
Maire de La Tronche



Les grands principes d'aménagement du Cadran Solaire



LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Le projet du Cadran Solaire s'inscrit dans une démarche environnementale à la fois pour les constructions et pour les espaces publics.

Préserver

Les arbres remarquables identifiés sur le site seront conservés : les tulipiers, les tilleuls, et le bouquet de cèdres centenaires qui compose une ambiance de sous-bois de grande qualité. Quelques bâtiments seront réhabilités : les 2 guérites de l'entrée, le bâtiment portant un cadran solaire et l'amphithéâtre universitaire. Mémoire du site, le mur d'enceinte sera également conservé et servira de socle pour les nouveaux bâtiments. Plusieurs ouvertures piétonnes seront créées pour ouvrir le site sur les autres quartiers.

Récupérer

Avant démolition, les matériaux récupérables sont isolés et proposés à coût réduit aux professionnels et au public directement sur le site. C'est la ressourcerie Batitec déjà ouverte au public. Ce magasin de chantier éphémère est un dispositif pilote en matière de gestion des déchets et des ressources. Il est unique en région grenobloise.

Transformer

Les soubassements des bâtiments à démolir seront conservés et aménagés en jardins humides permettant l'infiltration des eaux, ce seront les jardins de pluie.

Créer un site urbain apaisé, sans voiture

La réappropriation du territoire de l'ancien hôpital militaire par les piétons et les cycles est l'occasion de repenser des lieux publics apaisés et ouverts à tous par des circulations piétonnes confortables et sécurisées. Les stationnements des véhicules légers et des vélos seront répartis sur deux niveaux en périphérie du site (rez-de-chaussée et sous-sol).

Des énergies renouvelables

Le réseau de chaleur de la Métropole et des panneaux photovoltaïques sur les nouveaux bâtiments permettront une consommation d'énergie principalement renouvelable, au-delà de la réglementation en vigueur.

Construire des bâtiments bioclimatiques

Une attention particulière sera portée sur la conception des bâtiments : des appartements traversants, des grandes ouvertures et la mise en place de protections solaire.

Limiter l'empreinte carbone

L'opération contribue également au développement de la filière locale bois en visant des architectures construites niveau Carbone 2 et en utilisant de systèmes constructifs bois et une isolation biosourcée.

Vue aérienne avant démolition.

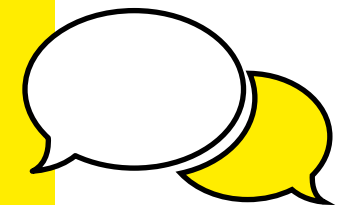


○ Bâtiments et arbres conservés.

LA CONCERTATION

Plusieurs démarches de concertation avec des Tronchois et des Tronchoises, mais aussi avec les acteurs du projet, ont été menées en 2016, 2018 et 2019. Elles ont permis de déterminer les futurs usages du site. Ces prescriptions, synthétisées ci-dessous, ont été remises au concepteur pour construire le projet.

- Créer des aménagements naturels tels que des jeux et des parcours à destination des enfants ;
- Prévoir un espace végétalisé (fruitiers, prairie) avec des zones ombragées ;
- Aménager des jardins partagés hors sol ;
- Permettre une implantation de terrasse pour un point de restauration ;
- Apporter une grande vigilance aux matériaux des constructions, à leur esthétique et à leur provenance ;
- Installer des panneaux photovoltaïques en toiture.



Le projet urbain et son calendrier



La déconstruction des bâtiments non conservés est en cours jusqu'au mois de novembre 2021. Les aménagements publics seront réalisés au fur et à mesure de la livraison des bâtiments pour une fin des travaux prévus en 2025.

1 Bâtiment conservé portant le cadran solaire

A Ville de La Tronche

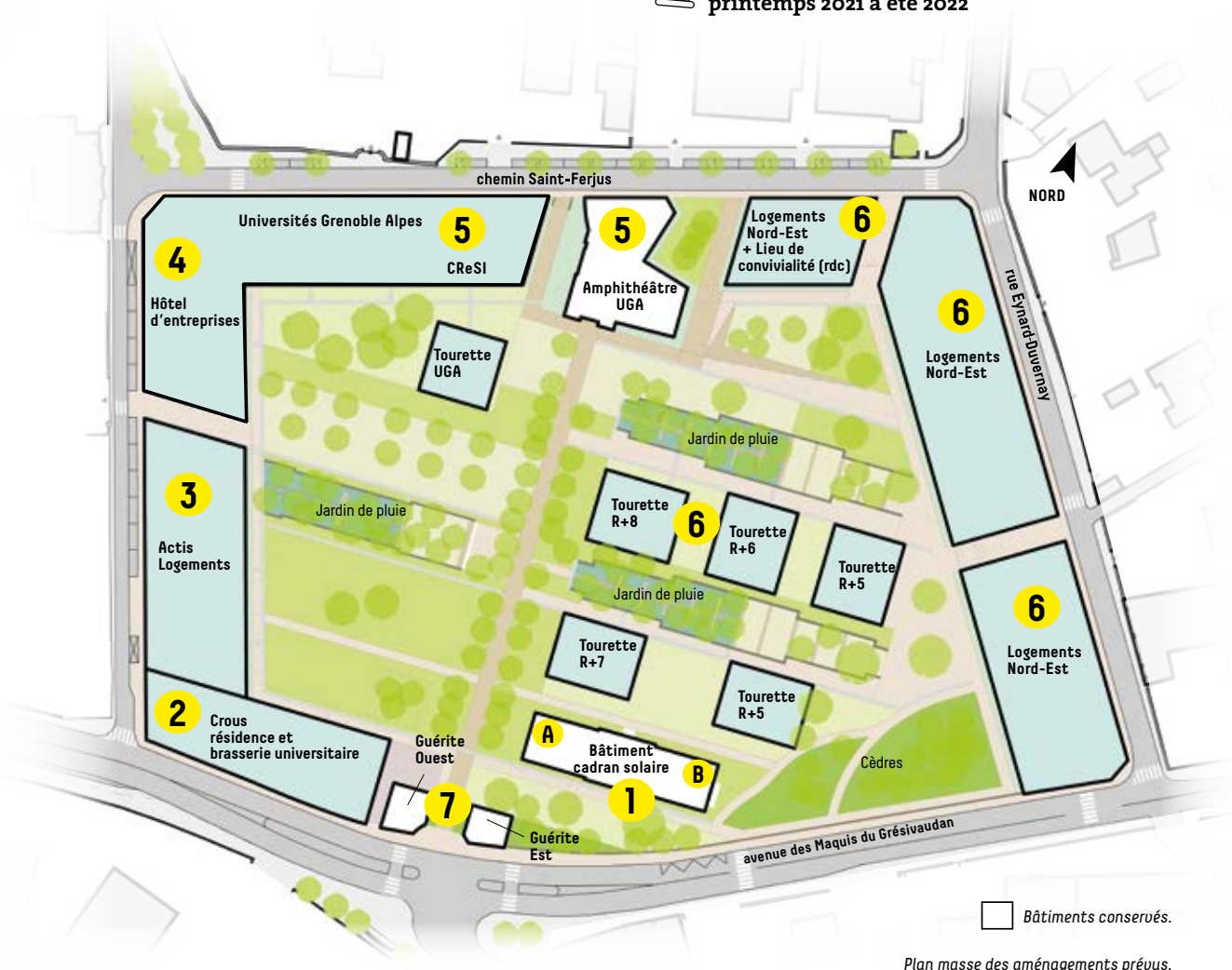
Sur la partie Ouest et au rez-de-chaussée, la Ville de La Tronche aménagera des locaux pour des services communaux.

Chantier prévu : printemps 2022 à début 2024

B Habitat & Humanisme

Au rez-de-chaussée de la partie Est, et sur la totalité des 2 étages, une pension de famille sera aménagée par l'association Habitat & Humanisme. Elle comprendra 23 logements de 20 à 30 m² et des espaces conviviaux.

Chantier prévu : printemps 2021 à été 2022



Bâtiments conservés.

Plan masse des aménagements prévus.

2 Résidence étudiante Crous et guérite Ouest

Une résidence étudiante de 100 logements (120 places), une brasserie universitaire accompagnée d'un point de vente à emporter dans la guérite Ouest.

Chantier prévu : printemps 2022 à septembre 2023 pour la résidence universitaire et la guérite Ouest

Ouverture de la brasserie universitaire début 2024

3 Logements du bailleur social Actis

50 logements en locatif social.

Chantier prévu : printemps 2023 à début 2025

4 Hôtel d'entreprises - Université Grenoble Alpes

Un hôtel d'entreprises dans le domaine de la santé.

Chantier prévu : 2023 à 2024

5 CReSI - Université Grenoble Alpes

Un Centre de Recherche en Santé Intégrative (CReSi), la rénovation de l'amphithéâtre existant et une extension dans une tourette.

Chantier prévu : été 2022 à 2024

6 Logements Nord-Est et les tourettes

Environ 145 logements en accession libre et en accession sociale. Les constructeurs seront désignés à l'automne 2021.

Chantier prévu : automne 2022 à été 2024

7 Les deux guérites

Elles seront conservées : l'une à l'Ouest comme point de vente à emporter, la destination de celle à l'Est n'est pas encore décidée.

CHIFFRES CLÉS
DU PROJET
(2022 à 2025)

2,9
hectares

215
logements environ
53 %
en accession libre
7 %
en accession sociale
40 %
en locatif social

100
chambres en résidence
universitaire

1 brasserie universitaire
1
Centre de Recherche
en Santé Intégrative - CReSI

1
parc urbain
et des liaisons traversantes
pour les modes actifs

1
hôtel d'entreprises

250 m²
pour un lieu de convivialité



LE CADRAN SOLAIRE

Avenue des Maquis du Grésivaudan - La Tronche

Porteurs du projet

Grenoble-Alpes Métropole et Ville de La Tronche

Porteur foncier et maître d'ouvrage déconstruction

Établissement Public Foncier Local du Dauphiné

Aménageur

SAGES - Société Publique Locale

Urbaniste coordonnateur / paysagiste

Lipsky + Rollet Architectes / Inuits

Maîtres d'œuvre espaces publics

Villes & Paysages / Cobalt / Sitétudes